

Les Temps nouveaux. Supplément littéraire

Les Temps nouveaux. Supplément littéraire. 1910/03/19.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

La Chasse aux Diplômes

« Dans ce monde, mon enfant, il est des idoles auxquelles chacun sacrifie, il est des degrés que chacun monte en se fatiguant parfois bien inutilement. Crie à haute voix qui tu es littérateur, on te demandera ton diplôme de bachelier ès lettres. Sans diplômes, point de salut ; ce sont les portes de toutes les professions, on n'avance dans la vie qu'à coups de diplômes. Si vous êtes un sot portant cet engin formidable, vous avez de l'esprit ; si vous êtes un homme de talent et que la Faculté ne vous ait pas donné un certificat de votre intelligence, vous êtes un sot. A l'œuvre, à l'œuvre, mon cher enfant ! Re commençons nos études : *rosa*, la rose ; *rosæ*, de la rose, etc. A l'assaut du précieux talisman ! à la rescousse, Virgile et Cicéron ! ce n'est qu'un an, six mois peut-être d'un travail acharné ; puis, un Homère et un Tite Live à la main, debout sur la brèche, entouré de versions et de thèmes domptés, tu pourras crier glorieux et en agitant le bienheureux parchemin : « Je suis littérateur, je suis littérateur ! »

EMILE ZOLA.

(Correspondance, Lettres de Jeunesse, 1859, p. 6).

Les SOUFFLEURS de VITRES

Pour les vitres, c'est d'autres procédés.

Le bassin où fond la composition vitrifiable est de grandes dimensions, 15 à 20 mètres de circonférence en général. Sur ce lac éclatant, nuit et jour en ébullition, s'ouvrent, comme autant de fenêtres, huit à dix ouvreaux. Une équipe de trois hommes : l'apprenti, il a souvent vingt ans et plus ; le gamin ou cueilleur et le souffleur, fonctionne à chaque ouveau et constitue une place. Tout autour du bassin, court une plate-forme surélevée du sol de soixante-quinze centimètres où se meuvent les ouvriers. Chaque place est séparée de la voisine sur la fosse de longage, tranchée béante dont la profondeur varie de quatre à sept mètres et qui sert, durant la fabrication, à allonger le verre pâteux fixé à la canne.

Ce qui attire immédiatement l'attention dans la verrerie à vitres, c'est les fortes proportions de l'ouveau : soixante-quinze centimètres de diamètre sont une mesure courante. C'est donc, sur chaque place, une gueule ouverte sur la fournaise, un cratère par lequel la chaleur et les gaz délétères se répandent librement dans l'atelier. L'apprenti cueille, en plusieurs reprises, la masse de verre dont on fera la vitre et qui pèse jusqu'à dix-sept et vingt kilos. Le cueilleur ou gamin effectue le blocage qui est, en verrerie à vitre, l'équivalent de la paraison du

flaconnage. Il souffle le verre et lui donne la forme sphéroïdale d'une bonbonne. Il le réchauffe au bassin et le souffleur, à son tour, se saisit de la canne. Le souffle de l'homme, si puissant qu'il pût être, ne suffirait pas à étendre une telle masse pâteuse, de seconde en seconde moins malléable. On y supplée en combinant l'action du soufflage avec un mouvement de balancier que l'on imprime au manchon, ou canon, de verre dans les longages.

Le souffleur, tenant à bout de bras sa canne garnie qui pèse jusqu'à 25 kilos, s'avance vers l'ouveau flamboyant, comme le dompteur marche à la bête fauve. Il va sur le bord extrême du longage, au-dessus de l'abîme ; pour retarder le plus possible le brûlant baiser de la fournaise, un bouclier en bois, le plancheau, un parafeu, le fer-à-cheval, masquent l'ouveau. Soudain, ils s'effacent, et le souffleur, face à face avec le bassin de feu, y plonge son canon, le tourne et le retourne. A ce moment, on voit distinctement la sueur en ruisselets tomber de son visage et s'égoutter à ses pieds. Quand il juge le verre suffisamment réchauffé, l'ouvrier saute en arrière par un double bond, laissant plonger dans le longage le canon qui s'étire. Le spectacle ne peut — la première fois — réprimer un frisson d'angoisse : l'homme, à reculons, marche tant au bord du gouffre que l'extrémité de ses pieds dépasse le rebord et que parfois son talon vient s'y appuyer. L'énorme cylindre de verre oscille dans le longage comme le battant d'une cloche. Le souffleur le meut à bras tendus, penché sur la tranchée, et cela sans cesser une seconde de souffler à pleines joues, à pleins poumons.

Malheur à l'ouvrier qui, porteur de son fardeau, glisse et tombe dans la fosse. C'est dans le verre liquide, ardent, qu'il se vient abîmer et ses tortures sont des plus atroces qui se puissent supporter : le verre se fige lentement sur ses membres brisés par la chute, arrache sa chair, creuse des sillons dans son corps pantelant. De tels accidents sont heureusement peu fréquents ; on en cite pourtant plusieurs exemples :

L'ouvrier Jules Fontaine tomba, il y a quatre ans, dans le longage et s'ouvrit le ventre. Un autre s'abattit sur un canon et se tua net. Aucune barrière, aucun filet ne protègent le verrier ; on montre bien, dans le Nord, des « plaques de sureté » disposées au fond de certains longages ; des glettes de verre, des cailloux passent au travers, que serait-ce si un homme tombait de six mètres de hauteur sur ce dérisoire préservateur ? Le plancher de la plate-forme, souvent humide et glissant ; la fréquence des étourdissements, provoqués par le travail sous une chaleur de 55°, à l'orifice des fours où l'atmosphère de fusion atteint 1.200°, sont les causes de ces chutes.

Quand, balançant en chauffant alternativement son canon (pour les pièces légères, il lui fait décrire une orbe complète : c'est le mou-

linage), l'ouvrier lui a donné la longueur, l'épaisseur et le diamètre prescrits, il le porte sur le chevalet, détache la canne et coupe la cape, partie supérieure du manchon. Cette cape tombe et se brise à grand fracas ; des éclats de verre jaillissent de tous côtés, brûlant les mains, les bras, le visage, coupant les muscles du poignet. Qui est atteint dans l'œil reste éborgné.

Le manchon refroidi est ensuite, à l'aide d'un diamant, entièrement fendu dans sa longueur. Des jeunes filles et de petits garçons, le jour ; de jeunes hommes, la nuit, transportent les manchons aussi fendus à l'étendrie. Les cylindres de verre sont soumis au feu d'un fourneau à recuire : le stracou ; sous l'action de la chaleur, ils redeviennent malléables. On les étend alors au moyen d'un râteau spécial, le polissoir ; on les aplatit. Les feuilles de verre refroidies au sortir du stracou, rognées, marquées, sont prêtes à être livrées au commerce. Ainsi se fabrique le verre à vitre.

Léon et Maurice BONNEFF.

(La Vie tragique des Travailleurs, de la page 37 à la page 79, Rouff, éditeur.)

Les Pas de Chance

(Suite)

Chercher ? Depuis des mois, il ne faisait que cela. Il avait tout tenté avant d'aller au ministère, et il savait bien qu'une nouvelle démarche était inutile. Cependant, il valait mieux encore changer de place, se remuer... Qui sait ?...

Dans l'appartement, les deux femmes attendaient le retour du père. Lise était morne, abattue, languissante toujours depuis la mort du mari ; la mère, agitée, se remuait fiévreusement, comme pour chasser les idées sombres. De temps à autre, elle se penchait à la fenêtre et, se relevant, disait :

— Il ne revient pas. Il aura trouvé quelque chose.

La jeune femme essayait tristement de lui sourire, puis retombait dans sa volontaire désespérance, le regard fixé sur le berceau de son enfant.

Grande, pâle et blonde, elle était admirablement belle dans ses vêtements noirs. Elle allait mourir, elle le savait.

Après des années d'amour discret, elle était devenue la femme d'un sculpteur qu'elle adorait. C'avait été un temps d'ineffable bonheur. Puis il était mort, et la maternité n'avait pu vaincre son désespoir. Le souvenir de l'adoré demeurait vivant avec une intensité étrange. A chaque instant, les moindres choses le lui rappelaient et étreignaient son cœur avec une douleur infinie.

Elle ne faisait, d'ailleurs, aucun effort pour maîtriser cette souffrance. Son enfant, certes, elle l'aimait, le pauvre petit être chétif ; mais, lui aussi portait la marque fatale. Il s'étiolait, et, sans effroi, elle se préparait à l'accom-

pagner dans la tombe. Autant partir tous les trois, n'est-ce pas ? Blanche, diaphane, elle attendait le jour, émue seulement par la misère douloureuse des vieux.

Eux, ils voulaient la guérir. Les médecins avaient dit que les voyages, la campagne sauveraient Lise et le bébé. Ils n'osaient trop croire cette assurance, connaissant sa blessure. Mais il fallait tout essayer.

Seulement, où trouver l'argent nécessaire ?

Tout leur faisait défaut, même la foi, cette consolatrice des simples. M. Bornay, absorbé par ses recherches, avait toujours été indifférent. Autrefois, la mère était croyante, et même un peu dévote. Mais tant de désastres l'avaient assaillie, elle avait tant prié pour son mari dont elle connaissait la naïve vertu, pour son enfant mort et pour le mari de Lise. Heureuse en cela, car si elle eût reconnu Dieu, c'eût été pour maudire sa souveraine injustice.

Tout à coup, au bout de la rue, la vieille aperçut le père. Mais, hélas ! il marchait la tête baissée, comme honteux, et elle comprit si bien qu'il avait échoué qu'elle n'osa rien dire.

Il entra un moment après, et se laissa tomber lourdement, les lèvres serrées :

— Rien !...

Cette fois, la vieille n'y put tenir. Elle se prit à sangloter convulsivement, tandis que, sur le teint bronzé du vieillard, de grosses larmes roulaient et venaient, une à une, mouiller ses mains calleuses. Serrant les poings à les briser, il regardait le berceau où dormait paisiblement le petit.

Des envies folles le prenaient de tout tuer et de finir lui-même... Des lueurs rouges passaient dans ses yeux...

Lise les regarda, murmura à voix basse :

— Pauvres ! pauvres !

Et, doucement, elle pleura, pensant, non pas à la douleur présente, mais au mort bien-aimé, toujours, toujours...

Le lendemain, à l'aube, tandis que Lise sommeillait, le vieux se leva et prit des papiers dans l'armoire. Malgré ses minutieuses précautions, la mère, qui n'avait pas dormi, l'entendit et lui souffla à voix basse :

— Oui, oui... il faut cela...

Elle devinait son intention.

Il se rendit chez M. Cassaret.

L'agent d'affaires, qui n'était pas levé, le fit attendre.

Le corps du vieillard conservait quelque chose de son apparence jadis herculéenne. De cette grande carcasse sortait une voix touchante qui eût attendri un tigre.

Bornay rappela leurs conventions. Il dépeignit la situation où le mettait l'abandon de son associé. Il parla de Lise, du petit, semblant, en cette minute solennelle, prendre pour juge suprême et impartial entre le destin et lui, cet homme qu'il savait pourtant sans foi.

L'homme d'affaires haussait les épaules, arguait du commerce qui allait mal, de sa situation légèrement compromise, des circonstances qui l'avaient empêché de tenir ses engagements. Du reste, l'affaire ne valait rien sûrement, et ce qui le prouvait, c'est que l'inventeur n'avait pu trouver d'autres fonds.